



## ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

### PREMIER CYCLE - TSA

#### Titulaires :

**Ariane Boulineau – 983**  
**Annick Lavoie TES**

**Éducation physique**  
**Anglais**  
**Musique**  
**Arts plastiques**

**Marie-Claire Barbeau**  
**Rachel Price**  
**Alice Boulet**  
**Marie-Laurence Lussier**

### ÉCHÉANCIER DES COMMUNICATIONS

#### LA COMMUNICATION ÉCOLE - MAISON

La communication entre l'école et la maison est un outil essentiel à la réussite scolaire de votre enfant.

Ce document se veut un outil d'information afin que vous soyez renseignés sur les principales évaluations qui auront lieu tout au long de l'année et des moments d'évaluation prévus.

		Période couverte	Valeur en %
1 <sup>re</sup> communication	Au plus tard le 8 octobre 2025	28 août 2025 au 1 <sup>er</sup> octobre 2025	
1 <sup>er</sup> bulletin	Au plus tard le 17 novembre 2025	28 août 2025 au 7 novembre 2025	20 %
2 <sup>e</sup> bulletin	Au plus tard le 27 février 2026	10 novembre 2025 au 20 février 2026	20 %
3 <sup>e</sup> bulletin	Au plus tard le 23 juin 2026	23 février 2026 au 12 juin 2026	60 %

### BULLETINS

Le bulletin vous informera sur les apprentissages de votre enfant, c'est-à-dire l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances.

Dans toutes les disciplines, les connaissances acquises et la mobilisation des compétences seront évaluées par différents moyens (un travail en classe, une situation d'évaluation, une entrevue, une dictée, un projet, etc.) et ce, de façon régulière au cours de chacune des étapes.

De plus, des épreuves obligatoires de fin de cycle de la commission scolaire ou du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) seront administrées à la fin de l'année. Les dates des épreuves vous seront communiquées prochainement. Assurez-vous que votre enfant soit présent aux dates qui vous seront mentionnées.

#### Épreuves ministérielles de fin de cycle et notes au bulletin

*En ce qui concerne la passation des épreuves ministérielles obligatoires, un horaire strict doit être respecté par tous les établissements scolaires. Étant donné que le résultat obtenu par votre enfant constitue 10 % de sa note disciplinaire, assurez-vous qu'il sera présent aux dates prescrites par le MELS puisqu'il se verra attribuer la note de 0 % en cas d'absence (Dates à venir).*

### PREMIÈRE COMMUNICATION

Cette communication dressera un portrait du début de l'année de votre enfant. Elle indiquera de quelle manière votre enfant amorce son année scolaire au plan de ses apprentissages et de son comportement.

### AUTRES COMMUNICATIONS

Pour les élèves qui éprouvent des difficultés sur le plan des apprentissages ou du comportement, des communications mensuelles sont également prévues (messages écrits, courriels, appels téléphoniques, rencontres, formulaires). Ces renseignements ont pour but de favoriser la collaboration des parents et de l'école dans la correction des difficultés d'apprentissage et de comportement, dès leur apparition et, selon le cas, dans l'application du plan d'intervention.

Disciplines		Pondération	Étape 1 20%	Étape 2 20%	Étape 3 60%	Épreuves MELS (10 % du résultat final) Administrées en fin de cycle seulement
Français	Lire	40%	✓	✓	✓	
	Écrire	40%	✓	✓	✓	
	Communiquer oralement	20%	✓	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation- problème	30%	✓	✓	✓	
	Utiliser un raisonnement mathématique	70%	✓	✓	✓	
Anglais	Communiquer oralement en anglais	45%		✓	✓	
	Comprendre des textes lus et entendus	35%		✓	✓	
	Écrire des textes	20%		✓	✓	
Musique				✓	✓	
Arts plastiques				✓	✓	
Éducation physique et à la santé				✓	✓	
Culture et citoyenneté québécoise				✓	✓	

#### COMPÉTENCES « NON DISCIPLINAIRES »

Organiser son travail à l'étape 3